

Pertes financières des pharmacies de stations de montagne

15^e législature

Question écrite n° 20532 de Mme Sylviane Noël (Haute-Savoie - Les Républicains)

publiée dans le JO Sénat du 04/02/2021 - page 682

Mme Sylviane Noël attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé s'agissant des difficultés financières auxquelles sont confrontées les pharmacies de stations de montagne.

Elles se sentent aujourd'hui particulièrement isolées et désemparées suite à la décision prise par le Gouvernement de ne pas ouvrir les remontées mécaniques cet hiver, qui met en grand danger ces professionnels comme bien d'autres acteurs économiques des stations de montagne.

Une grande partie d'entre elles sont déjà les victimes indirectes de la fermeture des stations, réalisant d'importantes pertes de leurs chiffres d'affaires. Ces résultats sont d'autant plus dommageables lorsque l'on sait que ces pharmacies de stations réalisent près de 80% de leur chiffre sur les cinq mois d'hiver.

À ce jour, force est de constater que les stations restent vides et que les touristes sont rares. Lors du dernier confinement, ces mêmes pharmacies avaient déjà connu, sur les mois de mars et d'avril, une perte sèche de 60 % de leur chiffre d'affaires sans aucune aide, ni compensation. Le mois de décembre catastrophique a accentué encore ce déficit malgré les tests Covid réalisés sur la population locale, avec des pertes allant jusqu'à 90 % de chiffre d'affaires. Le mois de janvier 2021 confirme cette tendance.

Pourtant les pharmaciens ont toujours répondu « présents » pour soutenir l'État dans la gestion de cette crise sanitaire et ils le feront encore pour la vaccination, mais aujourd'hui, sans aides de l'État, certaines pharmacies de stations ne s'en relèveront pas, laissant ainsi des territoires entiers sans possibilité d'accès aux soins.

Enfin, le maintien de ces pharmacies dans les stations de montagne est d'autant plus essentiel que la présence de ces pharmacies conditionne le classement d'une commune en station de tourisme au même titre que d'autres critères sélectifs tels que la diversité des modes d'hébergements, la qualité de l'animation, les facilités de transports et d'accès ainsi que la qualité environnementale.

Dans ce contexte épidémique persistant, il semble donc indispensable que ces pharmacies de stations de montagne puissent être soutenues en devenant éligibles à toutes les aides financières liées au Covid mises en place par l'État.

Elle sollicite donc le Gouvernement pour qu'il puisse soutenir économiquement ces pharmacies de stations de montagne déjà bien sinistrées.

En attente de réponse du Ministère des solidarités et de la santé